



Pollution à l'ozone et canicule

Un épisode de pollution persistant à l'ozone est attendu pour la journée du 30/06/2025 sur le département du Val-d'Oise.

Le niveau de concentration de ce polluant dans l'air devrait être compris entre 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ et 210 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

Conformément à l'arrêté inter préfectoral 2016-01383 relatif à la procédure d'information et de recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution en région d'Île-de-France du 19 décembre 2016, la procédure d'alerte est déclenchée depuis le 30/06/2025, et ce jusqu'à la levée des mesures.

Documents

[Arrêté 2025-842 - Mesures d'urgence pollution](#)

[Mesures restrictives](#)

[Canicule et pollution](#)